



Les Hospitaliers du CHU de Nantes réunis ce jour à l'initiative de FO, CGT et SUD Constatent que

- le plan Juppé de 1995 combattu par la CGT, FO et SUD a mis en place l'ONDAM (objectif national de dépenses d'assurance maladie) voté par le parlement qui n'a qu'un but : diminuer les dépenses d'assurance maladie
- le blocage des salaires, depuis 2010 pour les fonctionnaires, réduit les recettes de la Sécurité sociale
- la loi Bachelot (2008) avec la T2A
- la loi Touraine avec la fusion annoncée d'hôpitaux
- le pacte de stabilité, avec sa déclinaison dans la fonction publique hospitalière : la destruction de 22 000 emplois
- le projet de loi El Khomri outil remettant en cause 100 ans acquis ouvriers

Sont des armes visant à casser l'Hôpital Public, ses salariés. Elles entraînent une réelle diminution de la qualité des soins.

Aujourd'hui les services des urgences, de médecine d'urgence, de médecine interne et de sécurité technique sont en grève afin de pouvoir exercer au mieux leur métier.

Certains de ses services ont obtenu quelques avancées. Les revendications n'étant pas suffisamment satisfaites, la grève continue.

La grève lorsqu'elle est suivie est donc bien l'outil permettant d'obtenir satisfaction.

Lors des différentes rencontres avec la Direction, celle-ci affirme qu'elle comprend les revendications mais que le budget du CHU ne lui permettrait pas de financer les postes indispensables à la sécurité des usagers.

D'ores et déjà FO, CGT et Sud exigent que la feuille de route liant le CHU à COPERMO soit dénoncée. Les salariés refusent d'être la variable d'ajustement du financement de l'île de Nantes et exigent que le nouvel Hôpital ne soit pas financé à la hauteur d'un tiers par le CHU.

NON à la suppression de 500 postes

OUI à la création des postes nécessaires

NON à la suppression des lits

A cette fin, dans un premier temps, FO, la CGT et SUD demandent la tenue d'un CTE extraordinaire avec comme ordre du jour la dénonciation du financement de l'île de Nantes et appelleront les salariés à se mobiliser à cette occasion.

L'argent obtenu par le travail des agents doit servir à créer les postes nécessaires au bon fonctionnement des services, à l'amélioration des conditions de travail, à une prise en charge correcte des patients.

Les salariés présents appellent l'ensemble de leurs collègues :

À construire le cahier de revendications de leur service et

À rejoindre la mobilisation en s'inscrivant dans le cadre du mouvement de grève au CHU de Nantes.

**CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE
POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS.**

le 17 /03/ 2016

Dernière minute : aujourd'hui à 14h47 la direction nous informe que le CTE extraordinaire aura lieu mardi 22 mars à 15 h.

Tous à Deurbroucq à 14h45

Mardi 22 mars*

N'hésitez pas à poser une heure de grève.